



ANNEXE X de l'Arrêté du Gouvernement wallon
relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution
du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

PROVINCE DE LIEGE

-
Arrondissement de HUY

-
Commune de Modave

-
Enquête publique

-
Etablissement contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11/03/1999 relatif au permis d'environnement

-
Concerne la demande de la ferme de Romont situé rue Rômont, 1 à 4577 MODAVE en vue d'obtenir un permis d'environnement de classe 2 concernant :

Le maintien en activité de l'exploitation agricole pour l'élevage de bovins situé Rue Rômont, 1 à 4577 Modave

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
8 janvier 2025	13 janvier 2025	Administration communale 27 janvier 2025 A 11h	Collège communal Place Georges Hubin 1-3, 4577 Modave

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable SUR RENDEZ-VOUS pendant les heures de service, et le lundi jusqu'à 20 heures à l'adresse suivante : Place Georges Hubin, 1-3 à 4577 Vierset-Barse.

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès d'Elodie de Marchin par mail : ecoconseiller@modave.be ou par téléphone au 085/41.02.20 ext.2

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement.

Le Fonctionnaire Technique du Service Public de Wallonie peut être contacté à l'adresse suivante : Service Public de Wallonie – Département de la Prévention et des Autorisations – Direction de Liège, Esplanade Simone Veil, 1 – 10^{ème} étage à 4000 Liège ; 04/224.54.11.

Le Bourgmestre,

Porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable SUR RENDEZ-VOUS, pris au préalable avec le Service Environnement.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à clôture de l'enquête publique.

Le Bourgmestre,
Bruno Dal Molin



